

## Attestation de contrôle de l'installation intérieure d'eau potable relative aux prescriptions en matière de protection contre le refoulement d'eau

conformément aux conditions générales de VIVAQUA et aux prescriptions techniques relatives aux installations intérieures de BELGAQUA

Nom du demandeur :

Immo conseil

Adresse :

Av. Louise n° 413 1050 Bth

N° de tél./GSM :

0478/28 42 83

Inspecteur :

KUR TTS

N° de tél./GSM :

Installation contrôlée :

Client/Titulaire :

Rue Felix Woelfloer, 9  
1190 BXL

N° de client :

N° du compteur d'eau :

Réf dossier :

2105616

34674

1 étage

N° de tél./GSM :

(si le n° de l'habitation n'est pas connu, mentionnez le n° de la parcelle)

Date du contrôle : 24.03.23

Le contrôle concerne :

un appartement

une habitation unifamiliale

autre :

Concerne :

un contrôle de base

une nouvelle installation

autre :

un contrôle supplémentaire

une installation existante

Description	Présent: oui / non	Protection installée	OK/ PAS OK	Protection exigée	Description	Présent: oui / non	Protection installée	OK/ PAS OK	Protection exigée
1. Protection centrale	oui	EA	OK	EA	17. Douchette à main bidet/wc				
2. Présence d'un deuxième circuit d'eau					18. Robinet de cuisine				
3. Appoint du deuxième circuit d'eau					19. Douchette à main robinet de cuisine				
4. Jonction					20. Lavabo				
5. Appoint circuit du CC					21. Lave-mains				
6. Production d'eau chaude à partir du CC					22. Déversoir				
7. Chauffe-eau					23. Chauffe-eau solaire				
8. Traitement de l'eau					24. Chauffage pour piscine				
9. Robinet double service					25. Appoint pour remplissage piscine				
0. Baignoire: remplissage					26. Urinoir				
1. Douchette à main robinet baignoire					27. Protection(s)/Appareil(s) pour évacuation des eaux				
2. Dispositif de rinçage automatique de baignoire					28.				
3. Douche à tête fixe					29.				
4. Douche avec douchette à main					30.				
5. W.-C.					31. Surpression				
6. Bidet					Pictogrammes				

Remarques :

### DECLARATION DE CONFORMITE

L'installation privée:

conforme pour être raccordée

non-conforme pour être raccordée

conforme aux prescriptions techniques

non-conforme aux prescriptions techniques

Important: cette déclaration de conformité s'applique uniquement aux appareils présents et à l'installation concernée et indique l'état de l'installation intérieure à la date du contrôle. Elle ne dispense pas le propriétaire et/ou l'utilisateur d'assumer d'éventuelles conséquences dommageables qui pourraient résulter de la non-conformité de l'installation intérieure aux prescriptions ou du mauvais fonctionnement de l'installation ou de l'un de ses éléments. Chaque extension ou modification d'une installation contrôlée nécessite un nouveau contrôle.

Signature client/titulaire (précédée de la mention 'Lu et approuvé' et du nom écrit en toutes lettres)

Lu et Approuvé

Signature inspecteur

[Signature]

Blanc: exemplaire du fournisseur d'eau jaune: exemplaire du client

édition 03/2022